

Les nouvelles destinations Seniors en Vacances au Salon des Seniors 2012 à Paris

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) prend ses quartiers au Salon des Seniors 2012, à la Porte de Versailles, du jeudi 29 au dimanche 31 mars 2012. L'occasion pour l'Agence de présenter son programme phare en direction des seniors et de diffuser son catalogue des destinations 2012. Cette année encore, 150 séjours de qualité ont été sélectionnés dans toute la France et en Belgique. Rendez-vous incontournable des seniors, ce Salon est l'occasion de mieux faire connaître ce programme à tous ceux qui souhaitent profiter d'un séjour de détente et de plaisir, à petit prix.

Seniors en Vacances, un programme plébiscité par l'ensemble des parties prenantes (seniors, porteurs de projets et professionnels du tourisme). Au-delà d'une incitation au départ en vacances des retraités, la vocation principale du programme est de **remobiliser les seniors** autour d'un projet vacances, de recréer du **lien social** et de contribuer à rester en **bonne santé**.

L'ANCV est convaincue que les vacances sont un facteur important, voire essentiel, de bien-être qui permet la mixité sociale et qui offre des moments de plaisir et de convivialité.

Cette année, le nombre de personnes parties en vacances grâce à Seniors en Vacances a connu une augmentation de 40% ! Plus de 34 000 seniors en ont profité en 2011.

Les spécificités du programme expliquent cet engouement : ce sont des séjours adaptés aux seniors (hébergement, activités et excursions) pendant lesquels ils sont assurés de rencontrer d'autres personnes.

Le programme repose sur une sélection de 150 séjours à la mer, à la montagne ou à la campagne, très diversifiés, hors juillet/août, d'une semaine en pension complète avec des activités en journée et soirée et des excursions pour 360 € (hors transport). Les personnes non imposables peuvent bénéficier d'un séjour à 180 € grâce à l'aide financière de l'ANCV.

Un programme plébiscité par les seniors !

(Etude ANCV 2011, seniors partants en individuel)

98% des seniors sont satisfaits de leur séjour. 56 % d'entre eux privilégie une approche touristique : découvrir une nouvelle région.

73 % ont davantage envie de sortir et de faire des nouvelles rencontres et **70 % d'entre eux se trouvent en meilleure forme physique !**

Pour en savoir plus sur le programme Seniors en Vacances : <http://seniorsenvacances.ancv.com/>

Informations pratiques :

Salon des seniors les 29, 30 et 31 mars 2012
de 10 h à 19 h et le samedi de 10h à 18h
Paris Porte de Versailles – Pavillon 2.2
Porte de Versailles – 75015 PARIS
<http://www.salondesseniors.com>

Stand F20 - Hall 2.2

A propos du programme Seniors en vacances

Seniors en Vacances est un programme social développé par l'ANCV depuis 2007. Il vise à favoriser le départ en vacances des seniors en France. Ce programme permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, de partir en vacances par le biais des séjours en groupe. Rompre l'isolement et créer du lien social, tels sont les objectifs de ce dispositif. Ce sont des séjours de vacances de 5 à 8 jours, hors juillet/août, à vivre en groupe ou en individuel, en France, en pension complète, avec des excursions, activités quotidiennes et animations en soirées (hors transport) au tarif de 360 € la semaine. Les personnes non imposables bénéficient d'une aide au départ de l'ANCV à hauteur de 50 % du prix du séjour (ligne 14 de l'avis d'imposition), soit un coût final de 180 €. Ce programme existe aujourd'hui sous différentes déclinaisons afin de répondre aux problématiques du vieillissement de la population (séjour de répit aidants-aidés, séjour bien-vieillir...). Depuis 2007, plus de 75 000 retraités sont partis en vacances grâce au programme Seniors en Vacances.

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public fondé en 1982. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Elle s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,7 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics fragilisés : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées (plus de 190 000 personnes sont parties en vacances en 2011). L'ANCV ne reçoit aucune dotation de l'Etat.

Contacts Presse :

ANCV - Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr - www.ancv.com
Bureau de presse de l'ANCV - Elyse Pérusseau - T: 01 45 49 29 79 - P : 06 10 10 56 38 - elyse.perusseau@meanings.fr